

Le Pays d'Arlon *au fil de l'eau*

Introduction

Le projet « **Au fil de l'Eau** » a été créé pour mettre en valeur le riche patrimoine du Pays d'Arlon lié à l'eau. Lavoirs, moulins, abreuvoirs, pompes ou fontaines, tous ces éléments bâtis ont un intérêt touristique et historique important.

Les communes d'Attert, Arlon, Messancy et Aubange ainsi que le Contrat de Rivière Moselle (antenne locale d'Attert), le Contrat de Rivière-Semois-Chiers et la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon ont pris part à ce projet. Mais également d'autres partenaires tels que le Cercle d'Histoire du Pays de Messancy-Aubange, le Syndicat d'Initiative d'Aubange et le Domaine provinciale du Fourneau Saint-Michel.

Après un inventaire de ce petit patrimoine régional, des panneaux informatifs ont été créés afin de rappeler aux visiteurs le rôle essentiel que ces constructions avaient dans le passé.

Au total 87 panneaux ont été placés dans les 4 communes concernées. On retrouve sur chaque panneau une photo ancienne ainsi qu'un texte expliquant quelques éléments architecturaux, historiques ou encore des anecdotes.

Ce projet nous permet également d'en apprendre plus sur les lavandières d'autrefois ou l'histoire des moulins dans la région.



Table des matières

Introduction	2
Table des matières.....	3
La lessive : une succession de mouvements assez physiques.....	5
Le lavoir public	8
Evolution des techniques de lessivage et produits associés	11
Les abreuvoirs.....	13
Les pompes ou bornes fontaines.....	13
Les moulins	14
Quelques expressions en luxembourgeois.....	16
De Wäschbur.....	17
LE LAVOIR : traduction en français.....	18
Bibliographie.....	20



Manne à linge en osier blanc, c'est-à-dire dont les brins ont été écorcés.



Pince à linge en bois.



Casserole en cuivre à long manche servant pour la lessive. Elle permet de puiser l'eau bouillante nécessaire au coulage, mais aussi à cuire l'empois.

La lessive : une succession de mouvements assez physiques

Au XIX^e siècle, on ne lessive guère, autrement dit uniquement fin du printemps et avant l'hiver. Les plus pauvres possèdent très peu de vêtements, parfois juste ceux qu'ils portent. On a pour habitude de retourner ses habits, de les mettre à l'envers pour cacher le côté sale ou on les rafraîchit en passant du vinaigre dessus. Seuls les bourgeois peuvent se permettre d'en changer à un rythme rapproché. Ils confient leur linge à des lavandières.

(D'Wäschfra(en), D'Wäschesch(en), d'Bauchesch (en))

Progressivement, l'hygiène s'améliore et on consacre à la lessive une journée par mois puis une journée par semaine. On s'y attèle traditionnellement le lundi, pourquoi ? Lendemain de repas dominical, qui se veut plus élaboré, il y a souvent des restes à manger : dispensé de faire la cuisine, on se libère du temps. Soulignons également que les croyances religieuses de l'époque condamnent cette activité entre Noël et Nouvel An mais aussi tout au long de la Semaine Sainte en raison de l'association



Pince en bois servant à extraire le linge du cuvier.

existant entre le linge et le linceul du Christ. Cette interdiction s'étend plus largement aux vendredis, toujours en mémoire de la mort de Jésus.

Le dimanche après-midi, on se concentre sur **le triage** des pièces d'usage courant comme le linge de corps, les chemises, les pantalons, les robes, les tabliers, les chaussettes... On les rassemble en fonction des couleurs, des tissus et du degré de salissure. Précisons que nettoyer draps de lits, taies, essuies et nappes représente une telle somme de travail que les femmes bloquent trois jours pour effectuer cette corvée, tous les six mois environ.

On met ensuite les affaires à tremper dans une grande bassine en bois ou en fer galvanisé, laissée dans la cuisine, la remise ou encore dans l'étable (**le trempage**).



Trépied sur lequel on pose le cuvier de manière à ce qu'il soit à hauteur de la taille.



Cuvier.

Bâton en bois servant à bouger le linge dans le cuvier et portant la mention de la marque Persil, première poudre à lessiver autoactive » (qui rend le frottement superflu) introduite en Belgique en 1907.





Planche à laver en bois dont chaque face est rainurée dans le sens de la largeur.



Différents modèles de battoirs en bois.



Baquet en bois, appelé aussi agenouilloir ou carrosse. Il est fermé sur trois côtés seulement, afin d'insérer ses jambes dans l'ouverture laissée à cet effet.

Le lundi matin, la ménagère fait chauffer de l'eau, généralement de pluie, sur le poêle. À proximité, elle superpose le linge dans un cuvier, en ordonnant les choses, des plus souillées au fond aux plus propres. Le tas formé finit caché d'une toile de chanvre, appelée le charrier, sur laquelle elle répand une épaisse couche de cendres de bois tamisées. Sur ce lit, elle verse l'eau bouillante en quantité, à l'aide d'un seau ou d'une casserole à manche. Le liquide traversant les tissus est ainsi chargé de potasse, qui a le pouvoir de dissoudre les graisses. Afin qu'il soit bien concentré en actifs, elle le récupère par le trou d'écoulement et à nouveau le soumet à ébullition puis le vide dessus. Ces étapes sont reproduites encore et encore. Elle utilise un gros bâton pour remuer régulièrement le linge.

Une fois **le lessivage ou coulage** terminé, on transporte les affaires égouttées soit dans une hotte, soit dans une manne en osier tenue par deux personnes ou mise dans une brouette, jusqu'à la rivière, au bac à eau ou au lavoir public, si le village en compte un. Quand le point d'eau se trouve au ras du sol, la femme s'agenouille dans un baquet en bois, garni de paille ou d'un coussin, afin de se protéger des éclaboussures. Elle étale chaque pièce à récurer sur une planche en bois striée et frotte vigoureusement, au moyen d'une brique de savon ou d'une brosse en chiendent enduite de savon noir (**le lavage ou savonnage**). Parfois, elle utilise la saponaire, plante sauvage dont les racines ont des propriétés moussantes.

Il lui faut ensuite frapper le linge, disposé sur une pierre, avec un battoir, pour éliminer les impuretés (**le battage**), avant de procéder au **rinçage** à l'eau claire. Afin d'obtenir une belle blancheur, il arrive qu'on ajoute du « bleu Guimet » (outremer artificiel), teinture vendue sous forme de poudre, de boules, de cubes ou de rectangles à dissoudre (**l'azurage**).

Le tout doit encore être tordu, à la force du poignet. Quatre mains sont bien nécessaires lorsqu'il s'agit de grosses pièces.

Une fois de retour à la maison, elle étend les vêtements sur un fil, une haie, une clôture ou sur l'herbe afin qu'ils sèchent à l'air libre. Par temps laid, ils sont pendus dans le grenier ou étaler près du feu (**le séchage**).

Parfois, le linge blanc, encore imprégné de savon, est exposé aux rayons du soleil et est arrosé dans les prés. Le but est de combattre les taches tenaces et la grisaille. On dit qu'on le *met à la remouille* ou à *rîve*. On le rincera après.

Le saviez-vous ?

Le blanchissage obtenu à l'aide du bleu outremer ne repose pas sur l'action nettoyante du produit en question mais bien sur un effet d'optique, car ses molécules augmentent la luminosité du tissu par absorption des ultraviolets. À l'origine, ce pigment naturel est extrait du lapis-lazuli, pierre semi-précieuse importée d'Afghanistan. Son prix exorbitant, dépassant celui de l'or, pousse les chercheurs à créer un équivalent artificiel. Suite à un concours lancé en France par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, le polytechnicien Jean-Baptiste GUIMET découvre, en 1828, le procédé de fabrication d'une matière de substitution. Très vite, « le bleu Guimet » est commercialisé et distribué dans le monde entier. Veillez à ne pas le confondre avec le bleu de méthylène, composé organique inventé en 1876, qu'on utilise beaucoup en médecine, mais aussi pour azurer le linge.

Le lavoir public

(De Bur, De Wäschbur, D'Wäschhaus)

L'installation de lavoirs publics s'est faite durant la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment par souci d'hygiène et d'amélioration du confort des lavandières. On en compte beaucoup en province de Luxembourg grâce à un vaste réseau hydrogéologique : en 1867, on en répertorie 644 en bon état. Leur ancrage est déterminé par la présence d'une source ou d'un ruisseau ainsi que par la proximité des habitations.

L'architecture de ces édifices varie suivant les localités : on en voit sans toit, des rectangulaires (Metzert, Nobressart, lavoir du Wäschbour à Arlon, Toernich ...), des carrés (Tattert, Turpange...), avec un côté ouvert aux vents (Aix-sur-Cloie, Rachecourt, Autelhaut, Udange...), entièrement fermés mais profitant de nombreuses trouées lumineuses (Wolkrange, Bébange, Aubange...), en forme de tunnel (Lottert, Heinstert...), au toit voûté (Lischert...). Certains sont directement aménagés sur la berge d'un cours d'eau (Nothomb, Schadeck...).

L'endroit comprend au minimum un bassin. S'il y en a plusieurs, l'écoulement passant de l'un à l'autre, on frotte et on bat le linge dans celui qui se situe en aval, de manière que l'eau chargée de savon ne rencontre pas celle destinée au rinçage.

Ce lieu aménagé est souvent trop restreint par rapport à la densité de population. Il n'est pas rare que les lavandières réservent leur place, en montant la garde tôt le matin ou en plaçant un balai ou un drap dans le fond du réservoir.

Venir au lavoir, c'est aussi l'occasion de sortir de son isolement, de discuter longuement et librement entre femmes, d'échanger des nouvelles sur la vie du village et des confidences, de profiter d'un brin d'indépendance !



La lessiveuse à champignon dont le principe est inventé au début du XIX^e siècle par le Suisse Samuel WIDMER, assure au départ la phase de coulage dans les laveries industrielles. Cette cuve en fer galvanisé possède un double fond percé de trous. On empile le linge du plus grossier au plus délicat. Une fois rempli d'eau savonneuse, on pose le récipient sur le feu, avec son couvercle. L'eau chaude monte dans la buse centrale, suite à la pression exercée par la vapeur dégagée lors de l'ébullition. Le liquide brûlant sort alors d'un pommeau pour retomber sur le linge et le traverser. Le processus se renouvelle durant 1h30 au minimum. Le fonctionnement sera amélioré avec l'ajout d'un foyer intégré. Après avoir été miniaturisé, cet objet trouve place dans les ménages début 1900, souvent sans le petit plus évoqué juste avant.



Machine à laver qu'on actionne d'avant en arrière grâce aux poignées qui terminent le cadre en bois, auquel est fixé un « tambour », doté d'une ouverture sur le dessus. Ce dernier est en bois et en fer galvanisé.



Cette machine à laver ressemble à une baratte à beurre. L'agitateur, comprenant trois bras mélangeurs, est intégré au cuvier et est actionné au moyen d'un volant fixé sur le côté du récipient. Le mouvement donné aux palettes provoque un courant liquide en sens inverse, qui traverse le linge tout en l'empêchant de s'enrouler.



Machine à laver sur pieds. Elle se compose d'un tambour reposant sur une cuve en fer galvanisé, pourvue d'un foyer destiné à chauffer l'eau. La position couchée du cylindre permet une meilleure distribution du linge au cours du lavage. Il est formé de lattes en bois espacées et est enfilé sur un axe horizontal, équipé d'une manivelle latérale.



Agitateur en inox muni d'un manche en bois, appelé aussi lessiveur hydropneumatique qui s'inspire directement de l'ustensile employé pour battre le beurre. On le plonge de bas en haut dans l'eau du cuvier. Lorsqu'on le descend et qu'il appuie sur le linge, l'eau est aspirée et comprimée entre la cloche et la partie centrale qui rentre. Elle est ensuite propulsée au milieu des tissus au moment du soulèvement.



Grandeessoreuse à rouleaux sur roulettes, tout en métal. Le niveau de pression varie en fonction du serrage de la poignée présente au sommet du cadre.



Machine à laver électrique de la marque L'Avenir et de type Diva, datant des années 1960. Elle possède un bouton minuteur et effectue uniquement le lavage.

Evolution des techniques de lessivage et produits associés

Depuis la fin du XVIII^e siècle, on tente de mécaniser le processus de la lessive. Il semblerait que la machine à laver ait été inventée par l'Allemand Jacob Christian SCHÄFFER, en 1767.

Mais le premier brevet concernant ce type de machine est déposé par l'Américain Nathaniel BRIGGS, trente ans plus tard. Une série d'entreprises se passionnent pour cet objet : les matériaux retenus et les sources d'énergie exploitées sont très variés.

Il faut également répondre aux contraintes liées au type d'habitat et à la taille des ménages. On dispose au final d'une large offre, tant au niveau de la forme que des dimensions. Leurs recherches s'inspirent des principes industriels connus ainsi que de l'outillage



Essoreuse manuelle que l'on fixe sur un récipient ou une machine à laver au moyen d'un système de serre-joints. La pression exercée sur le linge se règle à l'aide des deux vis papillon, situées de part et d'autre du cadre en bois et surmontant un cintre métallique.

agricole existant, plus particulièrement de la baratte. Dans nos campagnes, on voit des lessiveuses à agitateur, à manivelle, à tambour horizontal... Les femmes effectuent ainsi le même mouvement que pour battre la crème. En pratique, c'est surtout après la Première Guerre mondiale qu'on s'octroie le plaisir d'en acheter une.

Un des perfectionnements notables concerne le chauffage de l'eau : les lessiveuses à foyer permettent de garder celle-ci à une température élevée constante. Quant aux lessiveuses à champignon, elles en assurent la circulation automatique. Très courante dans nos régions, ces dernières seront encore utilisées après 1945.



Machine à laver « va-et-vient ». Elle est constituée d'un tonneau dans lequel les trois pales sont mues de gauche à droite, par deux personnes, à l'aide d'un volant-manivelle situé sur le dessus du récipient.



Machine à laver dotée d'un fourneau.



Essoreuse centrifuge Ça va seul, fonctionnant à l'électricité. Son tambour est vertical.

Au niveau des produits employés, les habitudes changent aussi. Les cendres sont oubliées à la fin du XIX^e siècle, au profit du savon noir ou en brique, éventuellement couplé à des cristaux de soude.

Au début du XX^e siècle, les poudres à lessiver bouleversent le marché. Celles-ci ont le pouvoir de dégraisser le linge sans le moindre frottement, grâce à l'action du vrai savon, dirions-nous aujourd'hui, et de l'alcali qu'elles contiennent. Elles sont aussi capables de blanchir les tissus, grâce à de fines perles d'oxygène produites à ébullition, par la combinaison de **perborate** de sodium et de **silicate** de sodium. La marque **Persil** lance la première du genre.

Les conflits mondiaux, surtout le deuxième, font que les recherches s'accroissent dans ce domaine :



Savon en brique LAVOR, commercialisé depuis 1900. L'emballage vante sa composition naturelle protégeant les mains ainsi que ses propriétés blanchissantes, non mordantes et rafraîchissantes.

il y a pénurie de graisses animales et végétales, sans compter que les soldats en guerre nettoient les uniformes dans de l'eau généralement froide. Après 1945, on privilégie donc les détergents synthétiques, composés à partir d'hydrocarbures ou d'alcool gras sulfatés.

L'essorage connaît lui aussi une petite révolution... Avec l'essoreuse à pression, on débarrasse l'eau du linge rincé plus facilement. Elle compte deux cylindres, garnis de caoutchouc, entre lesquels passe le tissu mouillé. Pour l'actionner, il suffit de tourner une manivelle, montée sur l'axe d'un des rouleaux. L'inconvénient est qu'on ne sait pas compresser qu'une pièce à la fois, en veillant à ce qu'elle ne comporte pas de boutons ou d'agrafes, auquel cas ils casseraient.



Savon en poudre Soleil (nom français de la marque Sunlight), datant des années 1950.

Vers 1950, les machines à laver et essoreuses électriques font une timide percée dans nos villages. Il faut attendre vingt ans de plus pour que les machines uniques, procédant à l'ensemble des opérations jusqu'à l'essorage, apparaissent en milieu rural.



Savon en poudre Persil, dont la boîte indique qu'il convient particulièrement pour faire bouillir et désinfecter le linge.

Les abreuvoirs

Ils sont réservés au bétail et aux chevaux. Ils sont alimentés par un simple conduit et taillés dans la pierre calcaire ou assemblés à l'aide de dalles de schiste. Les usagers d'autrefois s'organisaient pour ne pas s'y retrouver tous à la fois avec leur troupeau.

Selon sa longueur, il autorise un plus grand nombre de têtes de bétail à venir s'y abreuver en même temps. Le simple bac peut aussi se combiner à un bassin pour laver et rincer ou pour toute autre tâche domestique. Hommes et bêtes se côtoient.

Les pompes ou bornes fontaines

Dans le courant du XIX^{ème} siècle, l'industrie apporte bien des solutions aux nombreux problèmes exposés par les commissions d'hygiène.

Un nouveau mobilier collectif apparaît grâce aux nouvelles capacités techniques. Des systèmes de pompes permettent dorénavant de capter l'eau par simple action d'un piston.

En surface, des coffres en fonte protègent le mécanisme et c'est ce qui subsiste aujourd'hui.

Les moulins

L'alimentation de base dans nos contrées est constituée par les céréales panifiables. Une étape intermédiaire indispensable est la transformation des graines en farine. Dès l'époque celte, l'usage de petites meules à main est bien répandu. On en retrouvera également dans les villas gallo-romaines. Le moulin à eau se répand à la période carolingienne puis, surtout, au Moyen Age (soit entre le 8^{ème} et le 12^{ème} siècle). La mouture est alors industrialisée.

Depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution française, le seigneur peut contraindre la population habitant sur le ban de son domaine à faire moudre le blé au moulin banal (Bannmillen) qui lui appartenait : il en a donc le monopole (les villageois sont dits « abannis » un moulin). C'est un privilège qu'il se réservera toujours : dans les chartes accordant des libertés sur le modèle de la Loi de Beaumont, il n'acceptera jamais d'aliéner le moulin et le four. Il en retirait évidemment des droits ou taxes qui se montaient généralement à 1/10^{ème} des grains (la dîme) que le meunier prélevait pour lui avant mouture.

Le seigneur engageait un meunier, souvent par bail de courte durée renouvelable (5 ou 6 ans), qui pouvait prélever à son profit le droit de mouture ou « Molter » (1/20^{ème} ou 1/25^{ème} des grains selon les seigneuries). Le meunier devait moudre les grains dans l'ordre d'arrivée des chariots, endéans les 24 heures de présentation. Si, après ce délai, les grains n'étaient toujours pas moulus, le cultivateur pouvait se rendre à un autre moulin sans payer d'amende.

Le meunier bénéficiait de certains avantages (notamment prendre du poisson et des écrevisses dans le bief) et n'avait pas toujours la réputation d'être honnête : il lui arrivait évidemment de prélever plus que son dû ! On estime que sur 100 kg de grains, le cultivateur récupérait un peu plus de 60 kg de farine après déduction du son et des divers prélèvements obligatoires.

Le meunier devait entretenir et réparer son moulin, parfois à ses frais même après détérioration par fait de guerre. Il devait curer le bief au moins une fois l'an. Il était tenu d'offrir un porc au seigneur chaque année, comme il apparaît dans les comptes du domaine d'Arlon pour Messancy et Wolkrange.

Dans certains villages, ce sont les habitants qui sont astreints aux corvées d'entretien du moulin banal : réparation du bâtiment, curage du canal, transport des meules. La provenance de la meule était souvent spécifiée dans les baux : pierre de Champagne en général ou, à défaut, pierre de l'Eifel.

Les meuniers constituent parfois de véritables dynasties. Leurs enfants épousent fréquemment des enfants d'autres meuniers.

Le seigneur possédait aussi le four banal où chacun était obligé d'aller faire cuire son pain en y laissant également un prélèvement d'un vingtième. Ces droits de banalité ont persisté jusqu'à la Révolution française.

Dès l'Ancien régime, certains seigneurs n'assurent plus l'entretien d'un moulin banal et n'obligent plus leurs sujets à y faire moudre leurs grains. Le moulin devient alors un bien privé appartenant soit au meunier lui-même, soit à un propriétaire qui emploie un meunier pour un terme fixe (appelé fermier dans certains actes).

Cette distinction se retrouvera à partir du régime français (1795) car les moulins seigneuriaux furent mis en vente. La destinée des meuniers, selon qu'ils sont propriétaires ou employés, sera bien différente. Les premiers seront généralement riches et transmettront le moulin à leur descendance, les seconds seront souvent exploités. Les meuniers propriétaires sont généralement des professionnels bénéficiant d'un savoir-faire qui se transmet de génération en génération. Les meuniers sous bail sont fréquemment des cultivateurs qui embrassent cette profession tardivement, hypothéquant leurs biens pour une vie bien difficile, à la merci des propriétaires et de leur cupidité.

Le moulin est souvent, dans les actes officiels ou les relevés administratifs, qualifié d'« usine ». Le mécanisme de transformation du mouvement de la roue pour actionner divers outils s'est complexifié au cours du temps pour aboutir, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, à des machines performantes, précises et productives.

Le mécanisme du moulin à farine comprenait notamment la roue, l'axe, la meule gisante et la meule tournante. Tous les moulins de la région étaient actionnés par la force hydraulique et se trouvaient donc à proximité d'une rivière. L'eau était amenée à la roue par un canal (bief ; Däich oder Millendäich)

Le moulin disposait généralement d'une réserve d'eau constituée par un étang ou par le contenu du canal lui-même qui était alors assez long. Dans un moulin « au fil de l'eau » c'est le courant qui entraîne la roue à aube par sa partie inférieure. L'eau peut aussi être amenée au-dessus de la roue et développe en tombant sur les godets un rendement supérieur. Le moulin de Turpange fut équipé des deux types de roues.

La force motrice développée par la roue pouvait servir à d'autres usages que la mouture des grains.

Beaucoup de moulins eurent ainsi plusieurs affectations, soit spécifiques, soit variables selon les besoins ou la saison :

Moulin à foulon ou foulerie (*Follmillen*) : on y effectuait le foulage des étoffes (battage avec de la terre glaise pour les dégraisser et resserrer les fibres).

Moulin à huile (*Ölmillen, Uelegsmillen*), parfois dénommé « tordoir à huile » : dans nos contrées, on y produisait souvent l'huile de faïnes qui servait d'huile de table ou, plus généralement, à l'éclairage au moyen de quinquets. On y pressait aussi différentes graines oléagineuses pour l'alimentation (colza, navette). L'extraction se pratiquait par écrasement des graines soit entre des coins de bois soit sous une meule dressée verticalement.

Moulin à tan (*Loumillen*) : broyage des écorces de chêne en vue du tannage des peaux.

Platinerie : martelage du fer pour réaliser des tôles plates et des plaques.

Scierie (*Seemillen*) : production de planches et madriers.

Papeterie (*Pabeiermillen, Papeiermillen*) : fabrication de la pâte à papier.

Fourniture d'électricité : à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, certaines roues actionnent une dynamo et l'électricité produite permet d'alimenter l'éclairage privé ou municipal.

Quelques expressions en luxembourgeois

Bläert dach net esou, ech si jo net daf an op enger Mille gezillt ginn.

Etdréit mer am Kappwi e Millerad, an déi Saach läit mer um Mo wi e Millesteen.

Dat gong jo su séier wi an der Millen : uewen eran an ënnen eraus !

E kann näischt leie loossen, t' sief et wär e Millesteen, sou heescht et vun engem, dee laang Faangeren » huet.

De Wäschbur.

Se hu lo bei der Millen
de Wäschbur neigemaach.
't ass e vun deene vill
aus laang vergaangen Dag.

't wäert keen sech méi geheien
a plon hei an der Nätzt,
mä haalt en héich als Zeien
a lauschert, well e schwätzt.

D'Jorzéngte gi sous séier,
ech hat hie bal vergiess ;
an och, datt ech hei fréier
als Bouf um Komp gesiess.

Hei souze schwéier Fraen,
eis Mamm an d' Boma och,
an hunn op d' Wäsch gehaen
a koume Woch fir Woch.
Och wann d' Familje grouss war,
An d'Manndle grad sou grouss :
Sou schwéier war keng Stousskar,
Si hunn s'erbäi gestouss.

Et goufen zoppnaass Knéien,
an d' Wäschkëscht war keng mëll.
't war liicht, hei d' Giichtze kréien.
Blo Fäischt rondrëm de Blëll.

An awer giong en d'Mondstéck
Wéi muenchen Affekot ;
't gouf näischt tèscht hei an Eislek,
Et gouf um Bur gesot.

Et gouf gegeckst, gestriden,
A béid Fäll foule Knäll ;
mä d'meescht gouf hei gelidden :
De Bur war och hir Häll.

Nuets louche Mound a Stären
Wéi Gold um Fong vum Komp.
Hei has de d' Meedche gären,
Gléckséilegkeet war Tromp.

Mä spéider, op de Knéien
an héich am néngte Mount,
souz d'Fra hei bis an d' Wéien
an huet sech net geschount.

An eemol, 't war am Wanter,
Du hunn s'e Kand gesicht ;
bis een et mat der Lanter
am zweete Komp erbiicht.

D'Fra stoung mat hirem Alen
ze haulen ëm den Trach,
an ee konnt sech halen :
« Wou dat war, sinn der nach. »

Mol war de Bur e Spigel
a mol eng eekleg Britt.
Et schéngt, et läit e Sigel
op dem, wat hei geschitt.
A lees de dech, wéi fréier,
no vir a kucks däi Bild,
da mierks d'op eemol séier,
wéi d'Liéwe mat der spill.
Du frees dech mat Tiermen :
« Wuer ass déi Zäit gerannt »
Du mierks, du bass e Friemen.
Du hues dech bal net kannt.

DE WÄSCHBUR

LE LAVOIR : traduction en français.

Josy Braun (1938 – 2012) **par Louis Stephany**
Ecrivain luxembourgeois **Albert Conter**

A présent ils ont rénové le lavoir
près du moulin.
C'est l'un des plus anciens
parmi tant d'autres

Plus personne, sans doute, ne se donne la peine
de s'atteler à cette rude tâche, à s'éreinter dans l'humidité
Mais considérons le Lavoir comme un témoin ,
comme un confident : écoutons- le car il parle ...

Les décennies filent à vive allure,
que je l'avais presque oublié
et que comme gamin j'étais là, moi aussi assis
sur le bord du bassin.

Ici, se tenaient agenouillées des femmes laborieuses,
notre maman et grand-mère aussi,
elles frappaient avec le battoir sur le linge
et elles s'exténuaient à la tâche semaine après semaine.

Même si la famille était grande
et donc toute aussi grande la manne à linge,
malgré que les brouettes étaient trop lourdes,
elles s'y attelaient pour les amener à bon port coûte que coûte.

Les genoux trempés jusqu'aux os ,
prenaient appui dans un agenouilloir en bois,
elles s'exposaient à souffrir de la goutte
ou encore les mains gelées des blanchisseuses passaient au bleu
à force de manipuler constamment le battoir .

Et malgré tout,
les rumeurs étaient énoncées comme des tirades d'avocats.
Il n'y avait de secret pour personne,
rien ne se perdait, tout était dévoilé au lavoir

Lorsqu'on riait ou qu'on se chamaillait,
c'était à chaque fois sur un rythme endiablé.
Mais le plus souvent c'est la souffrance qui les accompagnait,
le lavoir était aussi leur enfer.

La nuit tombante, la lune et les étoiles brillaient
comme l'or au fond du bassin.
Il émanait un ressenti de bien-être irréel comme dans un conte de
fée.
Cet état d'âme était un atout, mais aussi un leurre

Plus tard, déjà bien avancée au 9^{ème} mois,
la lavandière continuait encore à travailler,
agenouillée sans se ménager ,
jusqu'à l'apparition des douleurs.

Et même une fois , c'était en hiver,
ils ont dû chercher l'enfant,
jusqu'à ce que quelqu'un, à l'aide d'une lanterne,
le repère dans le second bac.

La femme se tenait avec son mari
en train de gémir autour du bassin.
L'on peut dire que pareille tragédie
s'est déroulée ailleurs et plus d'une fois.

Une fois, le lavoir scintillait comme un miroir,
une autre fois, il affichait la laideur d'un bouillon répugnant.
Il semblerait que ce qui se tramait ici,
ait été soumis à une fatalité sordide.

Et si comme autrefois, tu te penches au-dessus de l'eau,

pour voir ton image,
tu remarques alors rapidement
que tu n'es qu'un jouet du sort.

Te voilà pris d'idées noires, de grande mélancolie,
" mais où donc est passé le temps "
Tu remarques que tu es devenu un étranger à toi-même,
tu ne te reconnais presque plus .

Bibliographie

« Lavandières, dentellières et Cie », Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel, Edition Weyrich, 2018. Chronique n°19 du Cercle d'Histoire du Pays de Messancy, 2017.

